

## 2.2.2 - Un poumon vert accessible aussi aux personnes handicapées

### Forêt de Castillon

mise à jour: 22/01/2013

**Situé aux portes de l'agglomération de Fos-Istres-Martigues, le plateau forestier de Castillon est extrêmement fréquenté. Près de 80 000 personnes en 2009 ont profité de ce poumon vert entouré d'étangs d'eau douce et d'eau salée, à proximité de l'étang de Berre. Parmi ceux qui profitent de ce milieu naturel, on comptait jusqu'à présent très peu de personnes handicapées.**

C'est suite à un incendie qu'il a été décidé d'inclure dans le plan de réhabilitation la possibilité pour les personnes handicapées d'avoir accès au site. Un sentier existant a donc été aménagé, ainsi qu'une aire de stationnement. Le lieu, alternance de milieux ouverts par le feu et de milieux forestiers plus ombragés, attire des randonneurs puisque le chemin est décrit dans les fiches topo-rando du Conseil Général. L'accès aux personnes handicapées présentait cependant quelques obstacles : des portions pentues, la traversée de routes fréquentées par des véhicules à moteur et la proximité d'une petite falaise sur quelques centaines de mètres.

Afin de contourner les difficultés, il a été ajouté une signalisation à la traversée de la route et la pose de miséricordes\* sur le parcours pour des personnes à mobilité réduite. D'autre part, la partie pentue du sentier a été bétonnée pour éviter l'érosion. Le béton utilisé est de couleur sable afin de se fondre dans le site. La commune de Port de Bouc était particulièrement motivée par ces aménagements qu'elle a inscrits dans son projet de développement local et touristique. Les objectifs d'accroître la fréquentation des personnes handicapées et de réduire la circulation pédestre sur la route ont été atteints.

**Site** : Forêt de Castillon à Port de Bouc

**Statut du site** : forêt domaniale, départementale, communautaire, communale. ZPS « Etangs entre Istre et Fos » (FR 9312015)

**Type de réalisation** : création d'une aire de pique-nique avec mobilier, et d'un sentier

**Contact** : Elsa André, technicienne du bureau d'étude, 06 08 71 03 63, [elsa.andre@onf.fr](mailto:elsa.andre@onf.fr) ; Patrick Burg, chargé de la forêt domaniale, 06 16 17 08 71, [patrick.burg@onf.fr](mailto:patrick.burg@onf.fr).

**Partenaires** : Commune de Port de Bouc (financement), Association des Paralysés de France, CDT13, Office National des Forêts (bureau d'étude, financement), Conseil Général (financement), Conseil Régional PACA (financement), Etablissements Dolza (sous-traitant)

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB